



DISI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne

« Et vivre, ce n'est pas se résigner »
Albert CAMUS

Vos contacts FO : Christian GERLE – ESI Clermont-Ferrand 04 73 98 31 28

Toutes les informations sur : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/D63/>

CSAL-FS (ex CHS) du 27 juin 2023

En préambule de ce comité, seule FO présente une déclaration liminaire (ci-jointe).

Si le Directeur est globalement d'accord avec le constat (notamment au sujet des réorganisations incessantes), il maintient que la sphère informatique est plutôt mieux lotie parmi l'ensemble des services.

Localement, le maximum est entrepris pour améliorer la situation ; « on constate déjà des réussites, au travers, notamment, des formations proposées par le CHS ».

Dont acte ...

Examen du DUERP-PAP.

Dans le PAP, les lignes ayant trait aux Risques Psycho Sociaux, ont été regroupées selon 6 grands thèmes afin de garder une certaine homogénéité au document.

Nous regrettons que ce que nous gagnons en cohérence, nous le perdons peut-être en visibilité et en sincérité. De fait, le PAP peine à faire ressortir la part grandissante des RPS dans le DUERP. Charge de travail, relations difficiles avec l'extérieur, entre collègues, etc ... sont des sujets qui reviennent systématiquement de la part des agents. Et, de manière générale, nous sommes inquiets du nombre inédits d'arrêt de travail pour dépression, de démissions, et par la recrudescence des fiches de signalement.

Nous demandons son sentiment au médecin du travail qui explique, il est vrai, qu'il y a une part de ressenti, de subjectivité dans ce domaine, mais que, en tout état de cause, il n'est pas donné suffisamment de place à la discussion. (et ce n'est certes pas le développement du télétravail qui va permettre d'améliorer cette discussion...)

La Direction de la DiSI essaye de trouver des solutions pour favoriser la communication. Si les résultats sont incertains, accordons lui, au moins, ce bénéfice de ne pas rester les bras croisés et de s'inquiéter de la situation des agents.

Un fait récent illustre malheureusement ce ressenti en même temps que la difficulté à l'appréhender et régler ce genre de problème.

Une fiche de signalement a été signée par une collègue de l'AT Toscane suite à une agression verbale d'un contribuable excédé de ne pas pouvoir faire sa déclaration de propriété sur l'outil GMBI. Il convient de préciser que l'agression n'était pas dirigée

vers notre collègue « intuitu personae », de son aveu même, mais contre l'administration. Il n'en demeure pas moins qu'elle en a été affectée sérieusement.

Sur ce sujet, il faut remercier la Direction de l'ESi et de la DiSI pour leur rapide réaction à prendre en charge l'agente visée.

D'autre part, le docteur Lagadou a insisté sur la disponibilité des médecins du travail ainsi que des infirmières face à de telles situations.

Néanmoins, ce fait est révélateur d'un climat délétère qui n'épargne pas notre administration.

Vous trouverez, infra, une communication d'ordre générale, adressé par FO-DGFiP DiSI suite à cet évènement.

Les élus FO-DGFiP au CSAL-FS (ex CHS) de la DiSI RAAB

Christian GERLE – titulaire
Axel MAINGUE - suppléant

Le 03 juillet 2023

Bonjour,

Avant toute chose, nous vous remercions pour cette communication et nous vous savons gré, Madame Martin-Cressot, de vous occuper de ce dossier avec bienveillance et d'apporter tout le soutien de la Direction de la DiSI à l'agente concernée.

Que personne ne se méprenne sur ce qui sera écrit plus bas, je sépare bien le traitement des faits dont a été victime notre collègue par la Direction de la DiSI et celle de l'ESi de Nevers, des considérations plus générales sur l'état des services et des agents dont ce fait est le révélateur, me semble-t'il.

En effet, les faits qui se sont produits le 16 juin dernier à l'AT Toscane de Nevers appellent à une réflexion.

Il est probable que la diatribe du contribuable en question n'était pas dirigée vers notre collègue "intuitu personae", mais en tant qu'elle est, dans le cas précis, une abstraite représentante de l'administration fiscale.

Il n'en demeure pas moins que notre collègue a pu légitimement se sentir agresser et on comprend qu'elle est pu "craquer" devant ce flot d'injures.

Aucun agent n'a vocation à devenir le déversoir des ressentiments à l'égard de l'administration, ou du gouvernement - fussent-ils justifiés par un dysfonctionnement scandaleusement patent d'une application.

Car, au-delà du cas personnel, ce qui s'est passé à l'AT Toscane de Nevers n'est certainement pas à négliger, il est, me semble-t'il, révélateur d'un état d'esprit grandissant dans notre pays, de défiance vis à vis de nos institutions, et singulièrement de la notre, l'administration des finances.

A l'AT de Nevers, les faits se sont produits derrière l'écran d'un téléphone, et l'agression n'a été "que" verbale. Que se passerait-il avec la même personne, dans le box d'un SIP, avec la pression de centaines de personnes très remontées faisant la queue devant l'établissement comme on le voit aujourd'hui dans toutes les villes de France ?

La mise en oeuvre de cette procédure (GMBI) a été mal préparée et sa conséquence est l'exacte inverse de celui recherché : faire des économies de personnels en reportant la charge du travail desdits personnels vers les contribuables eux-mêmes. Au contraire, les contribuables ne comprenant rien se sont précipités dans leurs Centres des Finances, les contacts physiques et téléphoniques ont explosés (multipliés par 75 au SIP de Clermont, un camarade de Solidaires élu au CSAL faisait état, la semaine dernière, d'un nombre inédit de demande à l'AT Toscane de Lyon). Et que dire des personnes âgées (et pas seulement), à qui on explique qu'il faut faire sa déclaration par Internet, alors qu'elles n'ont jamais vu un ordinateur de leur vie !

La DGFIP a même eu les honneurs de la presse. Le journal Capital vient de brocarder le fonctionnement de GMBI : "En cause donc, un problème de compréhension de la part de certains contribuables et une démarche à faire **uniquement en ligne** (je ne savais pas qu'il était obligatoire, dans ce pays, de posséder un ordinateur et de financer un accès à internet). Les Français se sont donc rués dans les Centres des Impôts ou ont appelé massivement les

services du fisc pour se faire aider, quitte à créer des queues monstres dans certains centres et **submerger les personnels** des différents sites (...) Certains centres recensant jusqu'à **80000 appels par jour**." Le tout avec des moyens en diminution, puisque tel était le but.

Il n'y a guère que le Directeur de la DGFIP pour se féliciter, en une de Ulysse, de la réussite de la mise en oeuvre de GMBI, sous le titre "GMBI - la campagne de déclaration d'occupation se poursuit en vue d'assurer la qualité de l'imposition 2023". Qui peut encore croire que de telles mesures sont destinée à assurer une quelconque qualité de nos services ! Faisons un sondage dans les files d'attentes devant les Centres des Finances.

M. Fournel, redevenons sérieux, nous ne sommes pas dupes, le but de ces réorganisations est uniquement de faire des économies budgétaires sur le dos des personnels.

Les fonctionnaires, en première ligne, ne veulent pas payer pour une politique aventureuse, menée sous le seul sceau des économies budgétaires et totalement indifférente à la situation matérielle et psychologique des citoyens et de ses agents.

Nous avons tous en tête la disparition tragique de Ludovic Montuelle dans le Pas de Calais. Il serait dramatique que cette colère sourde ne finisse par exploser et que des collègues en soient les victimes expiatoires.

FO DiSI Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne
Christian Gerle
Tel: 04.73.98.31.28

« Et vivre, ce n'est pas se résigner » A. CAMUS